

## Questions orales

tions qui vont mener à des décisions fondamentales à Radio-Canada.

Il y a bien sûr le Comité du patrimoine qui va nous faire rapport, j'espère dans quelques jours ou au plus dans quelques semaines, et il y a également un groupe de travail qui se penche sur les mandats. Il est tout à fait normal que le président de Radio-Canada se soucie des restructurations qui doivent être faites dans sa maison pour la rendre plus efficace.

**M. Pierre de Savoye (Portneuf, BQ):** Monsieur le Président, compte tenu que les ressources financières du réseau français de la Société Radio-Canada sont de 40 p. 100 inférieures à celles du réseau anglais, et ce, pour un même nombre d'auditeurs, le ministre s'engage-t-il à donner des directives au conseil d'administration de la SRC à l'effet que soit épargné le réseau français?

**L'hon. Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien, Lib.):** Monsieur le Président, le gouvernement fera bien plus que d'émettre des directives, il va établir des politiques quand le moment sera venu, et je viens d'expliquer quand cela sera. Ce sera quand nous aurons reçu les rapports que nous avons demandés.

\* \* \*

[Traduction]

## LA FONCTION PUBLIQUE

**Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest, Lib.):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor.

Je tiens tout d'abord à féliciter le ministre et les présidents des syndicats de la fonction publique de s'être entendus pour gérer ensemble la rationalisation de la fonction publique.

Pour notre bénéfice à tous, qui sommes préoccupés par l'avenir de la fonction publique, et pour celui des dizaines de milliers de fonctionnaires qui craignent de perdre leur emploi, le ministre pourrait-il expliquer en quoi exactement cette entente aidera les personnes visées par la rationalisation et améliorera les relations patronales-syndicales?

**L'hon. Arthur C. Eggleton (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure, Lib.):** Monsieur le Président, les dirigeants syndicaux et moi-même avons conclu hier un accord mixte prévoyant la création de comités mixtes d'adaptation chargés d'aider les fonctionnaires qui devront quitter la fonction publique par suite de la rationalisation de celle-ci à trouver un autre emploi. Ces comités offriront des services de soutien à la transition entre deux emplois. Par exemple, un de ces comités tiendra, la semaine prochaine, ici même, à Ottawa, un salon de l'emploi à l'intention d'un certain nombre de personnes qui quitteront la fonction publique. Ces comités mixtes patronaux-syndicaux établis dans tout le pays contribueront, sur les plans régional, local et ministériel, à aider les personnes visées par la rationalisation à se trouver un autre emploi.

[Français]

## L'ENVIRONNEMENT

**Mme Monique Guay (Laurentides, BQ):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Environnement.

Selon le vérificateur général, il en coûtera 9 milliards de dollars d'ici 30 ans pour disposer sécuritairement des montagnes de déchets hautement radioactifs que produisent principalement les compagnies de production d'électricité comme Hydro-Ontario.

• (1455)

Déjà le gouvernement fédéral a subventionné ces compagnies à raison de 370 millions de dollars pour leur développement, sans développer une méthode et un site d'enfouissement sécuritaire.

Comment la ministre de l'Environnement peut-elle justifier que les contribuables canadiens subventionnent actuellement Hydro-Ontario pour qu'elle se débarrasse de ses déchets nucléaires qui représentent près de 90 p. 100 des déchets nucléaires au Canada?

[Traduction]

**L'hon. Anne McLellan (ministre des Ressources naturelles, Lib.):** Monsieur le Président, la députée a raison, le vérificateur général a déclaré que l'élimination des déchets radioactifs présente, à long terme, un problème pour le Canada.

Cependant, le gouvernement s'en occupe. En mars, j'ai présenté à mes collègues du Cabinet une stratégie à long terme pour faire face à ce problème et je leur présenterai en novembre un calendrier ainsi qu'une estimation des coûts de l'élimination des déchets radioactifs.

[Français]

**Mme Monique Guay (Laurentides, BQ):** Monsieur le Président, après avoir investi des centaines de millions de dollars de taxes de tous les Canadiens dans la construction des centrales nucléaires d'Hydro-Ontario, comment la ministre de l'Environnement peut-elle garantir maintenant qu'elle ne demandera pas aux citoyens de tout le Canada d'assumer les coûts d'une opération qui incombe uniquement à Hydro-Ontario, alors que le fédéral n'a jamais investi l'argent de tous les Canadiens dans Hydro-Québec?

[Traduction]

**L'hon. Anne McLellan (ministre des Ressources naturelles, Lib.):** Monsieur le Président, je serai claire. Lorsque je parle de l'élaboration d'un plan permettant de payer, à long terme, l'élimination des déchets radioactifs, je parle des déchets accumulés dans le passé.

La députée a parfaitement raison lorsqu'elle dit que différentes installations produisent de l'énergie par la filière nucléaire. Ces installations sont responsables de l'élimination des déchets qu'elles génèrent. Nous appliquons le principe du pollueur-payeur et le gouvernement travaille en étroite collaboration avec